

Conseil municipal du 09 juin 2023

Le 09 juin 2023 le conseil municipal, convoqué le 1er juin, s'est réuni sous la présidence de Jacques Baijot, maire.

Étaient présents : Jacques Baijot, Corinne Deshayes, Denis Jaeck, Emmanuelle Leroyer, Danielle Lespinasse, Christelle Lézouret, Julie Loygues, Isabelle Montétagaud, Roland Pidoux

Étaient absents excusés : François Klère, procuration à Denis Jaeck, Juliette Laevens, procuration à Christelle Lézouret

La séance débute à 18h30, Corinne Deshayes est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

Élection du grand électeur et des suppléants aux élections sénatoriales

Désignation du bureau de vote qui doit être composé des deux plus âgés et des deux plus jeunes

Isabelle Montétagaud et Roland Pidoux, Christelle Lézouret et Julie Loygues

Jacques Baijot se porte candidat : élu à l'unanimité

Ses suppléants sont : Corinne Deshayes, Isabelle Montétagaud et Christelle Lézouret. Élus à l'unanimité.

Délibération sur la prise de compétences de la CCVLV en matière de santé publique

Cette délibération a été prise à la communauté de communes le 24 mai dernier. Elle doit maintenant être confirmée dans les mêmes termes dans les différentes communes.

Objet de la délibération :

- Etablir du diagnostic de santé territoriale,
- Maintenir une offre de soins de proximité,
- Réaliser les acquisitions foncières nécessaires et porter les projets immobiliers en lien avec des équipements de santé,
- Promouvoir le territoire auprès des professionnels,
- Favoriser l'itinérance des dispositifs,
- Coordonner les politiques de prévention,
- Développer un réseau partenarial,
- Salarier si besoin des professionnels de santé,

Sont désignés d'intérêt communautaire les sites de Prayssac, Sauzet et Puy l'Evêque (en projet).

Délibération adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 19h